

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/087/8.8

Feuillet n°



Communauté de Communes  
Terrassonnais  
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT  
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir  
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 2 septembre 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	32
Votants :	36
Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0

#### PRÉSENTS :

**Titulaires :** Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, ~~Francine BOURRA~~, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant :** Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Claude

TURBANT représenté par Betty CHABANE, Mattia TRENTMONT représenté par Pascale LARUE.

**Excusés :** Sylviane GRANDCHAMP donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIF, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE. Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole DUBREUIL RAVIDAT.

**SECRETARIE :** Mme Josiane LEVISKI

**OBJET : Réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu : ATTRIBUTION**

*Vu* la délibération du 8 juillet 2024 de la CCTHPN autorisant le Président à lancer la réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu à la suite des résultats de l'étude diagnostique,

Un appel d'offres ouvert formalisé a été lancé le 10 juillet 2024. Après avis rectificatif, la date limite de réception des offres a été fixée au 30 août 2024 à 12h00

Le marché est composé de deux lots :  
Lot 1 : « Canalisations et branchements »

Lot 2 : « Postes de relevement »

AR Prefecture

024-200041150-20240912-DE2024\_087-DE  
Reçu le 16/09/2024

A l'issue de cette procédure, 6 plis ont été remis, dont 2 pour le Lot 1 et 4 pour le Lot 2.

**La commission d'appel d'offres, réunie le jeudi 12 septembre 2024, après analyse et pris connaissance du rapport d'analyse des offres propose de retenir l'offre la mieux disante.**

**L'entreprise proposée, pour le lot n°1, est le groupement ERCTP/DPSM/Montastier avec une note de 90/100 au regard des critères de sélection indiqués dans le règlement de consultation et une proposition financière à hauteur de 4 998 473 € 98 HT.**

**L'entreprise proposée, pour le lot n°2, est le groupement IDE 24/Montastier/Hydrau Elect avec une note de 88,2/100 au regard des critères de sélection indiqués dans le règlement de consultation et une proposition financière à hauteur de 256 853 € 21 HT.**

Faisant partie de l'opération de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu, un financement à hauteur de 70% pour les réseaux et 50% pour la reprise des branchements privés pourront être obtenu auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

*Madame Francine BOURRA, Vice-Présidente ne participe pas au vote et a quitté la salle*

*Vu* la commission d'appel d'offres réunie le 12 septembre 2024,

**Le Conseil Communautaire**, oui l'exposé de M. Lionel ARMAGHANIAN, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix **DÉCIDE** :

**D'ATTRIBUER** le marché de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu au candidat proposé par la commission d'appel d'offres :

- pour le lot n°1, le groupement ERCTP/DPSM/Montastier pour un montant de 4 998 473 € 98 HT.
- pour le lot n°2, le groupement IDE 24/Montastier/Hydrau Elect pour un montant de 256 853 € 21 HT.
- 
- **DE SOLLICITER** les aides financières de l'Agence de l'Eau.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 12/09/2024

Le Président,  
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais

Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20240912-DE2024\_087-DE  
Reçu le 16/09/2024